

## **Déclaration France Assos Santé**

### **Projets de décret AME**

Conseil CNAM

11/09/2025

Le Conseil de la CNAM a été saisi par un gouvernement qui se savait en sursis, qui est tombé depuis, de projets de décrets visant à restreindre le panier de soins et à durcir les conditions d'accès à l'AME. A l'évidence, comme il nous a été confirmé par la Direction de la Sécurité Sociale, ces textes ne relèvent aucunement des Affaires courantes.

**France Assos Santé demande donc solennellement le retrait de ce texte** issu d'un précédent gouvernement pour permettre au gouvernement à venir de consulter les différents acteurs concernés, dont les associations d'usagers, sur ce sujet.

Sur le fond, **France Assos Santé est fermement opposé à ces dispositions qui vont à contre-sens d'une politique de santé :**

- **Elles viendront aggraver les difficultés d'accès aux soins de populations particulièrement fragile**, en exigeant pour le bénéfice de l'AME une photo sur les documents d'identité, alors même que nombre de personnes se sont vues confisquées, volées, parfois par la violence, ou perdu lors de périples très traumatisants, leurs papiers d'identité. De même, en prenant en compte les ressources du foyer, ce sont notamment des dizaines de milliers de femmes qui seront totalement privées de couverture maladie, dans des contextes parfois de violence conjugale, avec une dépendance renforcée à leur conjoint violent.
- **Elles viendront dégrader la santé collective de la population**, en privant ces personnes de l'accès à la prévention et aux soins de premier recours, alors que leurs conditions de vie dégradée les rendent vulnérables aux pathologies infectieuses notamment.
- **Elles viendront désorganiser et complexifier le système de santé**, la majorité des professionnels de santé et les établissements sont nombreux à s'opposer à ces restrictions d'accès
- **Elles n'amélioreront pas les finances publiques**, et auront pour conséquence d'au contraire reporter les dépenses sur l'hôpital, qui sont bien plus coûteuses. Les dépenses

de l'AME sont extrêmement contenues, elles représentent moins de 0.50% des dépenses de santé et sont très bien contrôlées selon l'IGAS.

Nous dénonçons enfin l'instrumentalisation de l'AME pour séduire une partie des forces politiques qui continue à véhiculer des fausses allégations, telles que le fait que l'AME serait une pompe à immigration, que les abus et fraudes seraient nombreux, alors que le rapport de l'IGAS indique totalement le contraire.